



## **AVIS PUBLIC**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du lundi 10 août 2020, le règlement no. 79 relatif à la prévention des incendies.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville, aux heures normales d'ouverture ainsi que sur le site Internet au [www.ville.daveluyville.qc.ca](http://www.ville.daveluyville.qc.ca) dans la section « Règlements municipaux et politiques ».

Donné à Daveluyville, ce 11 août 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Pauline Vrain', is written over a horizontal line.

**Pauline Vrain**  
**Greffière**